

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Salon Bientôt à la Retraite » dont la finalité est :

Sécuriser la carrière des assurés en amont de leur dépôt de dossier de retraite

Les informations traitées sont les suivantes :

civilité -

Nom, prénom -

date de naissance -

NIR -

Code postal / adresse -

Coordonnées médiatiques (mail/tél portable)

- statut -

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 12 mois, à compter du 1er septembre 2026

L'accès aux données est réservé au service retraite, à l'accueil et au service communication de la caisse MPS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez de

- Droit d'accès

- Droit de rectification

aux données qui vous concernent, auprès du DPO de la MSA MPS

Le traitement effectué est basé sur :

-Obligation légale

-Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**